

Si les propositions contenues dans les paragraphes 1 à 8 ci-dessus conviennent au Gouvernement du Canada, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note et votre Note de réponse constitueront entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne un Accord qui entrera en vigueur à la date de votre Note de réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

J. F. RITTER

L'honorable
Mitchell W. Sharp, C.P., M.P.,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Ottawa.